Sujet de partiel

Par **shaz04**, le **27/05/2007** à **12:31**

Bonjour,

mon sujet de partiel est :

Peut on dire que le monarque absolu soit limité?

J'aurai voulu savoir si mon plan était correct. Alors en :

I) L'existance d'une constitution coutumière sous l'ancien régime

A) Des règles encadrant l'accès au trône
B) Un territoire inalienable et indisponible

II) Des coutumes constitutionnelles insuffisantes sous l'ancien régime

A) Leurs caractères oral
B) Des règles relevant de la sphère politique

Merci de votre réponse.

Par **fan**, le **27/05/2007** à **14:00**

Que veux-tu dire par territoire ?

Par **Talion**, le **27/05/2007** à **22:13**

Ce plan est incomplet.

Ce type de sujet appelle un plan de type I oui/ II mais ou I non/ II mais, voire plus largement pour un sujet de partiel un plan de type
I A non / I B mais / II non / II mais ou
I A oui / I B mais / II oui / II mais

La mention des lois fondamentales, si elle était impérative, ne suffit pas. Or ce plan ne fait état que des lois fondamentales.

Le I A est rattachable au sujet de manière délicate, et le II va filer de manière vraissemblable vers le hors sujet.

En gros, le pouvoir du monarque est absolu parce qu'il a tous les pouvoirs de l'Etat, et que ses agents n'ont qu'un pouvoir délégué.
Mais il est limité par plusieurs choses : les lois fondamentales, les coutumes, le gouvernement à grand conseil, le trop grand nombre des agents.

Désolé d'annoncer une mauvaise nouvelle mais la note n'ira sans doute pas bien haut malheureusement.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés